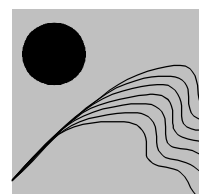


ENQUÊTES pour un avenir durable

*Une approche à l'étude de certaines questions
concernant le Canada
fondée sur la prise de décision*

LA DISPARITION de la MORUE DU NORD



L'éducation au
service de la Terre

UNE QUESTION DE RESSOURCES

Les ressources renouvelables de la nature — le sol, l'eau, les forêts — et celles qu'abritent les rivières et les océans sont indispensables à la vie humaine. Aujourd'hui, de nombreuses menaces, qui vont de la pollution à la mauvaise gestion et à la surexploitation, pèsent sur ces ressources et notamment sur les ressources halieutiques des océans du monde.

La croissance de la population, l'augmentation de la consommation de poisson et l'expansion des marchés ont amené un nombre toujours plus grand de pays à s'intéresser aux ressources halieutiques. Avec les nouvelles technologies qui permettent de vider la mer de ses poissons, des centaines d'espèces sont maintenant proches de la disparition. La diminution des stocks de poisson dans l'ensemble du monde va de pair avec une augmentation de la concurrence et des conflits. Les efforts entrepris à l'échelle internationale pour résoudre ce problème, comme le Traité sur le droit de la mer et *Action 21*, ont préparé le terrain pour la négociation et la coopération mais, jusqu'à présent, peu de pays ont réagi en imposant des limites à leur industrie de la pêche.

C'est un avenir bien sombre qui attend les millions de gens qui trouvent dans le poisson leur source principale de protéine ou pour qui la pêche représente le principal gagne-pain, si des mesures ne sont pas prises à l'échelle internationale.

Au Canada, la raréfaction brutale de la morue du Nord et des autres espèces sur la côte Est, dans l'un des plus grands écosystèmes de poisson du monde, met en évidence la gravité de ce problème d'envergure planétaire.

La reconstitution des stocks de morue sera très lente, si tant est qu'elle se produise un jour. La question qui se pose est celle de savoir si la population canadienne et la communauté mondiale peuvent tirer de cette catastrophe des enseignements qui permettront d'assurer pour l'avenir la préservation de cette ressource essentielle.

LA DISPARITION DE LA MORUE DU NORD

ENQUÊTE ET RECOMMANDATIONS

Pour garantir l'avenir de la morue du Nord et des autres espèces de la côte Est, nous devons répondre aux questions suivantes:

- Que s'est-il passé et pourquoi est-ce important?
- Quelles en ont été les causes?
- Quels sont les principaux groupes concernés et comment ont-ils été touchés?
- Si les stocks de morue du Nord se rétablissent, quels sont les changements qui doivent intervenir dans les domaines suivants:
 - politiques gouvernementales;
 - science;
 - pratiques des entreprises;
 - attitude et comportement des gens vivant de la pêche;
 - négociations internationales et application des règles par tous les pays?

Préparer une série de recommandations en vue d'assurer la viabilité des pêcheries de la côte Est dans l'avenir.

Préparer une série de recommandations en vue d'assurer la viabilité des villes et villages de la côte Est dans l'avenir.

CETTE ENQUÊTE ET SON CONTEXTE

Documents

- | | |
|----------|---|
| 1 | La pêche de la morue il y a 500 ans... |
| 2 à 4 | Un mode de vie |
| 5 et 6 | L'écosystème |
| 7 à 10 | Le déclin de la pêche |
| 11 | Protéger la morue |
| 12 | Du droit de la mer au développement durable |
| 13 et 14 | Que réserve l'avenir ? |

L'éducation au service de la Terre (LST) a fait tous les efforts raisonnables pour retracer les propriétaires des textes et des illustrations et reconnaître leur utilisation. On peut signaler à LST tout renseignement menant à la correction d'erreurs ou d'omissions.

L'éducation au service de la Terre

45, rue Rideau, Bureau 303, Ottawa (Ontario) K1N 5W8 Canada
Tél. (613) 562-2238, télécopieur (613) 562-2244
www.rescol.ca/pv/terre — lsf.org@sympatico.ca



LA PÊCHE DE LA MORUE

IL Y A 500 ANS...

En 1497, un explorateur venu d'Angleterre, John Cabot, a découvert une «terre neuve». Au large des côtes, il a constaté que la mer «grouillait de poissons - que l'on peut attraper non seulement avec des filets, mais également dans des paniers lestés d'une pierre.»

Peu après, d'autres pêcheurs d'Europe se sont rendus comme lui jusqu'aux «Grands Bancs». Les Anglais ont commencé à faire sécher leurs prises sur la côte et c'est ainsi qu'a commencé le mode de peuplement particulier à Terre-Neuve.

UN MODE DE VIE (1)

Le terme «morue du Nord» désigne l'ensemble des espèces de morue que l'on trouve au large de la côte Est de Terre-Neuve et au sud du Labrador et qui sont exploitées par les Européens et les Terre-Neuviens depuis 500 ans. Il s'agit du secteur de pêche le plus important pour Terre-Neuve et c'est à la fois la source même et la seule raison d'être possible du peuplement des côtes adjacentes. En fait, l'économie primaire de cette région n'a pratiquement pas changé depuis que John Cabot signalait en 1497 que les morues étaient si nombreuses qu'elles «bloquaient ses bateaux». Même à l'échelle de la province, la morue du Nord a toujours représenté près des trois quarts du volume total de la pêche réalisée à Terre-Neuve, et 60 à 70 p. 100 de l'ensemble des pêcheurs et des travailleurs des usines de traitement lui doivent traditionnellement leur emploi.

Historiquement parlant, le stock de morue du Nord a toujours été exploité de deux façons différentes. À partir du 16^e siècle, les navires européens se sont joints aux migrations naturelles des autres prédateurs marins pour exploiter les grandes concentrations de morue qui abondaient dans les eaux côtières peu profondes situées le long de la côte de Terre-Neuve ou au large de celle-ci. Même si les pêcheurs de la plupart des pays repartaient après avoir fortement salé leurs prises pour les faire sécher plus tard à leur façon, les Anglais se sont aventurés à les faire sécher sur les plages de Terre-Neuve; ils ont alors construit sur la côte des infrastructures primitives, comme des appontements, des claies de séchage, etc., ce qui a ensuite entraîné l'installation des premiers établissements humains, de façon d'abord épisodique, puis de plus en plus régulière. Cela devait finalement donner naissance à une industrie de la pêche dépendant non pas des poissons du large, mais de la migration saisonnière des stocks dans les zones côtières. L'utilisation à cette fin de navires de petite taille devait finalement déterminer la nature même de la société terre-neuvienne et, avec sa technologie primitive de lignes à main et de filets fixes, constituer pendant quatre siècles un exemple de pêche respectueuse de l'environnement. La société qui en a résulté allait refléter aussi bien l'harmonie d'un mode de vie proche de la nature que les difficultés inhérentes à celui-ci.

La morue du Nord,
par Shane P. Mahoney,
L'éducation au service de la Terre, 1994

Shane Mahoney, chef de la recherche faunique, ministère des Ressources naturelles, Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, est un auteur et conférencier spécialisé dans les questions touchant le développement durable.

UN MODE DE VIE (2)

La morue du Nord a donné à Terre-Neuve ses villages, souvent situés délibérément sur les promontoires les plus exposés, ainsi que pratiquement tous les éléments de la culture terre-neuvienne, y compris sa langue, sa musique et son humour. Pour leurs habitants, ces endroits rudes et dénudés représentent une nécessité écologique et ils ont éveillé en eux un puissant sentiment d'appartenance tout en donnant un sens à leur vie.

UN MODE DE VIE (3)

Pendant des siècles, la pêche telle qu'elle était pratiquée sur la côte Est au moyen de navires de petites tailles représentait une méthode durable, un mode de vie permettant au poisson de continuer à être présent en abondance. La technologie employée - de longues lignes d'hameçons munis d'un appât, des pièges installés en bordure des côtes et des petits filets - limitait les prises et n'entraînait que peu de gaspillage.

L'ÉCOSYSTÈME (1)

Les Grands Bancs

Les Grands Bancs de Terre-Neuve couvrent une large étendue d'eau relativement peu profonde - généralement moins de 100 mètres — située à l'est et au sud de la côte de Terre-Neuve. Une partie des Grands Bancs s'étend jusqu'à 250 milles nautiques de la côte; c'est celle que l'on désigne communément sous le nom de Nez des bancs. Une autre partie s'étend jusqu'à 260 milles nautiques de l'île; c'est celle que l'on appelle la Queue des bancs. La superficie totale des Grands Bancs dépasse 100 000 milles nautiques carrés, les zones du Nez et de la Queue ne représentant en tout que 12 000 milles nautiques carrés. Les modes de migration varient sans doute d'une espèce à l'autre, mais les stocks de morue, de flet et de sébaste qui chevauchent la limite des 200 milles ont un élément en commun: même s'ils vivent principalement en-deçà de cette limite, de nombreux poissons se déplacent pendant une partie de l'année au-delà de cette zone vers des eaux plus profondes situées à la bordure du plateau continental. C'est là qu'ils sont exposés à une surpêche intensive qui a entraîné l'épuisement des stocks.

L'ÉCOSYSTÈME (2)

La morue et la lutte pour la survie

On connaît mal la morue du Nord, cela paraît évident. Toutefois, on croit savoir que ce vaste ensemble de poissons est composé de sous-groupes qui fraient en hiver, le plus souvent sur les bancs situés au large des côtes à des profondeurs de 300 mètres ou plus et à des températures avoisinant 3° C, certains de ces poissons utilisant toutefois les chenaux assez profonds situés à proximité du rivage. En été, une proportion importante de ce stock, dont on ne connaît toutefois pas exactement l'ampleur, migre vers la côte pour se nourrir de diverses espèces abondantes, comme le capelan, qui fraient traditionnellement sur les plages de Terre-Neuve par millions. Dans ces eaux septentrionales, les morues ont une croissance lente et la plupart d'entre elles n'atteignent pas la maturité sexuelle avant l'âge de six ans. En outre, même si leur fécondité est élevée - une femelle peut produire un million d'oeufs — le taux de survie est très faible et seul un représentant de toute cette progéniture parviendra vraisemblablement à survivre jusqu'à l'âge adulte et frayer à son tour.

Les déplacements, la survie et la répartition de la morue du Nord, aussi bien dans le temps que dans l'espace océanique tridimensionnel, sont à notre connaissance fortement influencés par la température de l'eau. De façon plus précise, on croit que la morue évite toute eau dont la température est inférieure à -0,5° C, et il paraît vraisemblable que la présence de vastes étendues d'eau à une telle température influence les migrations de la morue entre la côte et le large en constituant une barrière thermique. On connaît mal les conditions favorables à la survie des larves de morue, mais les préférences manifestées par les poissons pour la fraie donnent à penser que la température est un facteur important. Il est bien entendu vrai que l'abondance de poissons n'a jamais été constante dans la zone de la morue du Nord et qu'elle a toujours fluctué à l'intérieur de certaines limites. Les hauts et les bas étaient probablement influencés par l'environnement thermique ainsi que par d'autres facteurs physiques et biotiques.

À cet égard, il faut certainement prendre en considération l'importance des relations entre prédateurs et proies, ainsi que les relations inter-espèces complexes qui ont une incidence sur la morue et ultérieurement sur de nombreuses autres espèces. Dans un système marin, les organismes se nourrissent en remontant la chaîne alimentaire au fur et à mesure de leur croissance; c'est ainsi que les morues adultes sont l'un des principaux

prédateurs des jeunes morues, alors que celles-ci se nourrissent de crevettes qui représentent une proie importante pour les capelans, qui sont pour leur part une proie importante pour les morues et les phoques. Ces derniers sont considérés comme d'importants prédateurs de la morue, même si les conclusions des recherches effectuées jusqu'à présent révèlent plutôt qu'ils s'alimentent de façon opportuniste, consommant principalement des crustacés et des capelans et rarement des morues.

(suite au verso)

Quelle que soit la relation directe entre ces espèces, il est clair qu'il existe une relation mutuelle entre la morue et les phoques dans le réseau alimentaire et que, avec les pratiques qui avaient cours dernièrement, la morue a été poursuivie jusqu'à ses derniers retranchements, alors que le phoque a connu une période de croissance relativement exempte de toute contrainte. On peut tirer de cela une leçon claire : il faut se soucier de l'ensemble de l'écosystème, ...

La morue du Nord,
par S.P. Mahoney,
L'éducation au service de la Terre, 1994

Shane Mahoney, chef de la recherche faunique, ministère des Ressources naturelles, Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, est un auteur et conférencier spécialisé dans les questions touchant le développement durable.

LE DÉCLIN DE LA PÊCHE (1)

La machine à tuer

Au cours des 500 dernières années, les eaux situées au large du Canada Atlantique ont alimenté l'une des plus riches zones de pêche commerciale du monde. Les Grands Bancs font partie de l'histoire et de la culture de notre pays. Les zones de pêche ont survécu pendant des siècles parce que les pêcheurs se contentaient en fait de s'emparer de l'excédent de la production naturelle. La technologie employée - de longues lignes d'hameçons munis d'un appât, des pièges installés en bordure des côtes et des petits filets - limitait les prises et n'entraînait que peu de gaspillage.

La situation a commencé à changer au cours des années 1950, lorsque les effets combinés de la technologie moderne et de l'expansion des débouchés pour les produits de la mer ont commencé à entraîner une augmentation des prises. De nouveaux navires puissants équipés de radars, de systèmes de navigation électronique et de sonars ont permis aux équipages de suivre les poissons jusqu'à leurs zones de fraie. Au début, les gros chalutiers venaient surtout d'Europe, mais les Canadiens, souvent grâce à des subventions gouvernementales, ont adopté ces nouvelles technologies. Les bateaux pouvaient désormais pêcher tout au long de l'année, nuit et jour, même dans la glace et à des profondeurs très importantes. Le poisson ne pouvait plus se réfugier nulle part. En dehors des espèces recherchées, comme la morue et l'aiglefin, les filets ramassaient également de nombreuses espèces non commerciales, ou des poissons commerciaux si jeunes qu'il aurait plutôt fallu les laisser dans l'océan pour qu'ils se reproduisent. On dit que, dans le Canada Atlantique, la flotte de chalutiers laissait traîner ses filets chaque année sur une zone de 30 000 kilomètres carrés, soit 15 p. 100 de la superficie du plateau continental canadien. Selon Leslie Harris de St. John's, qui dirige le Groupe d'examen de la morue du Nord, moins d'un tiers du poisson capturé était réellement ramené à terre, le restant étant rejeté. Il a décrit la technologie moderne de pêche comme étant «la plus grande machine à tuer jamais inventée».

Les Canadiens n'étaient pas les seuls à exploiter plus intensément les zones de pêche; les bateaux arrivaient en plus grand nombre d'Europe, des États-Unis, d'Amérique latine et d'Asie pour faire main basse sur les richesses de la mer. En une vingtaine d'années, ces flottes extrêmement efficaces ont décimé une ressource qui était restée viable pendant des siècles. Les techniques utilisées ne permettaient plus un renouvellement des stocks; ceux-ci étaient exploités comme une mine et, comme dans les mines, le gisement a fini par être épuisé. Les nouvelles méthodes de pêche étaient censées apporter la richesse à cette région pauvre du Canada. Il en a bien été ainsi pendant quelque temps mais, une fois la ressource disparue, la situation économique, sociale et écologique était pire que jamais.

Les chiffres des prises annuelles révèlent avec quelle rapidité la morue du Nord a disparu quand on a commencé à utiliser les nouveaux équipements. Entre 1850 et 1950, les prises de morue du Nord sont passées seulement d'environ 200 000 tonnes à environ 300 000 tonnes par an. Avec l'apparition des nouveaux chalutiers, elles ont fait une ascension vertigineuse en quelques années pour atteindre un montant maximum de 800 000 tonnes [par an] à la fin des années 1960. Après

(suite au verso)

une chute brutale à un niveau de 200 000 tonnes par an au milieu des années 1970, un léger redressement s'est produit, suivi de l'écroulement de la fin des années 1980. M. Harris, qui était alors président de l'université Memorial, écrivait dans le rapport de 1990 que «dans le cas de la morue du Nord, la folie qui s'est emparée de nous au cours de la décennie 1964-1974 devrait représenter un avertissement solennel qu'il ne faudrait jamais oublier».

La même situation se reproduit tout le long de la côte de l'Atlantique. Le Groupe de travail sur la pêche du poisson de fond de la Région de Scotia-Fundy signale que la flotte de pêche de poisson de fond de la région possède une puissance de pêche dépassant de quatre fois le niveau nécessaire pour capturer les prises admissibles. (Sur la côte Atlantique, il y a plus de 40 espèces de poissons de fond, y compris la morue, l'aiglefin et la goberge, qui se nourrissent sur le fond de l'océan ou à proximité de celui-ci).

D'après M. Harris, «nous avons actuellement amené quatre ou cinq espèces à un stade tel que leur extinction complète constitue une réelle possibilité» dans différentes parties de la région de l'Atlantique. Il s'agit notamment de la morue du Nord, de la plie canadienne, de la limande à queue jaune, de la sébaste et, peut-être, du flétan*. Ces dernières années, on a mis fin ou imposé de sévères restrictions à la pêche de plusieurs espèces, en particulier la morue, l'aiglefin, le saumon, le capelan et le merlu argenté. L'aiglefin a presque disparu et il ne reste plus que des vestiges des stocks de morue du Nord. Personne ne sait avec certitude quand ces stocks retrouveront des niveaux normaux, ou même s'ils y parviendront un jour, parce qu'il y a des années où les jeunes poissons ne survivent pas dans l'environnement froid et hostile de l'Atlantique Nord.

Document de travail 22, Media, Fish and Sustainability
par Michael Keating,
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, février 1993

* cf. le récent conflit entre le Canada et la Communauté européenne au sujet de la surpêche du flétan par l'Espagne.

LE DÉCLIN DE LA PÊCHE (2)

Les répercussions de la pêche étrangère

La surpêche étrangère représente un autre facteur important de l'épuisement des stocks de poisson. Les navires étrangers sont autorisés à pêcher le poisson «excédentaire» à l'intérieur de la zone économique exclusive de 200 milles marins (370 kilomètres) du Canada. Au-delà de cette limite, aucun contrôle ne peut être exercé et de nombreux bateaux ramassent autant de poissons qu'ils le peuvent. Personne ne connaît vraiment la quantité de poissons retirée de la mer. Le rapport sur l'environnement du Canada de 1991 indique que, d'après les données fournies par les pêcheurs, les prises de poisson dans les océans du Canada se montent à 1,5 million de tonnes par an, ce qui est toutefois inférieur au chiffre réel. Les statistiques s'appuient sur les rapports remis aux autorités, mais ces derniers ne sont que partiellement confirmés par les vérifications que les inspecteurs des pêches effectuent à bord des navires. En outre, d'importantes quantités de poissons non commercialisables se retrouvent accidentellement dans les filets, constituant ce que l'on appelle les prises accessoires. Ces poissons meurent alors après leur capture et ils sont tout simplement rejetés à la mer.

Document de travail 22, Media, Fish and Sustainability
par Michael Keating,

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, février 1993

LE DÉCLIN DE LA PÊCHE (3)

Les effets sur la population

À la fin des années 1980, plus de 120 000 personnes étaient employées à pêcher, manutentionner ou transformer le poisson dans les provinces de l'Atlantique. Elles travaillaient sur 20 000 bateaux et dans 900 usines de transformation du poisson et elles contribuaient à la vie économique de 1 300 villes ou villages. Les prises de poissons, de mollusques et de crustacés dépassaient 1,1 million de tonnes. La pêche commerciale apportait deux milliards de dollars à l'économie régionale d'après le rapport sur l'environnement du Canada de 1991. À elle seule, la morue représentait environ 10 p. 100 du poids des prises totales, mais environ 28 p. 100 de leur valeur.

Depuis 1989, le ministère fédéral des Pêches a annoncé des réductions brutales des quotas de pêche et, en juillet 1992, il a imposé un moratoire de deux ans sur la pêche de la morue du Nord restante, ce qui a privé 25 000 personnes de leur travail et virtuellement mis un terme à la vie économique de 400 ou 700 villages de pêcheurs de Terre-Neuve. En août 1993, l'interdiction de la pêche a été étendue à la plus grande partie de la côte Est du Canada pour la morue et pour divers autres poissons, ce qui a fait perdre leur emploi à 12 000 personnes de plus, les forçant à recevoir une aide gouvernementale...

On peut comparer à certains égards le sort des pêcheurs de la région de l'Atlantique à celui de nombreux agriculteurs canadiens. Dans les deux cas, on avait promis des profits importants à ceux qui investiraient dans des technologies qui promettaient une productivité élevée, tout au moins à court terme, et les agriculteurs comme les pêcheurs avaient donc acheté cet équipement coûteux. Pour couvrir les frais engagés, les pêcheurs ont alors essayé de capturer plus de poissons et certains ont gagné beaucoup d'argent pendant quelques années. Pour avoir des prises plus importantes, bien des gens ont tout simplement cessé de respecter les quotas. Comme le déclarait un pêcheur devant le Comité permanent sur les pêches du Sénat, «il n'y a pas de honte à se faire attraper et à payer une amende de 400\$. C'est presque considéré comme une médaille.»

Document de travail 22, Media, Fish and Sustainability
par Michael Keating,

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, février 1993

LE DÉCLIN DE LA PÊCHE (4)

Un exemple de crise planétaire

Aucune raison ne suffit à elle seule à expliquer pourquoi on a laissé une des plus importantes ressources naturelles du monde disparaître à notre nez et à notre barbe. On pouvait lire dans la prestigieuse revue *Science* en avril 1993 que, dans de nombreuses régions du monde, les gouvernements avaient négligé de protéger les stocks de poisson et que la perspective de gagner des profits élevés grâce à la pêche avait fait naître une mentalité proche de celle de la ruée vers l'or, les gouvernements s'étant alors «alliés avec des groupes de pression pour faciliter cette exploitation». Le niveau auquel sont établis les quotas de pêche, fondés sur les prises des bonnes années, est souvent trop élevé. En cas de surpêche, de fluctuations naturelles de la productivité ou d'une combinaison de ces deux facteurs, les prises diminuent et les gouvernements viennent alors financièrement en aide à ce secteur, assurant ainsi la persistance de la surexploitation de ces ressources.

La situation est identique dans le monde entier. Que ce soit sur les Grands Bancs, en Méditerranée ou dans la mer d'Andaman, que les pêcheurs soient canadiens, européens ou thaïlandais, ils sont incités à pêcher des quantités de plus en plus grandes. Le montant total des prises de poissons, de mollusques et de crustacés dans le monde atteint près de 100 millions de tonnes par an, soit cinq fois plus qu'il y a quarante ans. Et d'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, il s'agit là du montant maximal pouvant être produit de façon renouvelable au niveau mondial, mais la demande ne cesse d'augmenter. La population mondiale est à l'heure actuelle de 5,5 milliards de personnes et elle va atteindre le chiffre de 6,25 milliards en l'an 2000 et de 8 milliards en l'an 2020.

Document de travail 22, Media, Fish and Sustainability
par Michael Keating,

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, février 1993

PROTÉGER LA MORUE

Le Canada prend des mesures contre la pêche étrangère illégale

Le Canada a porté son premier coup dans la bataille en vue de protéger des stocks de poisson en chute libre quand il a saisi, dans le nord de l'Océan Atlantique, un chalutier battant pavillon panaméen. Il s'agit du premier navire saisi en application d'un nouvel accord international interdisant la pêche de la morue dans les eaux internationales. Aucune morue du Nord ne peut plus être pêchée au Canada depuis juillet 1992 pour protéger les stocks dont le volume diminue rapidement. Malgré cette arrestation spectaculaire en pleine mer, le ministre des Pêches Brian Tobin a déclaré qu'il y avait hier 60 autres navires qui étaient en train de pêcher juste à l'extérieur de la limite canadienne des 200 milles marins, dont dix pêchaient des stocks de poisson couverts par le moratoire international.

En saisissant hier le Kristina Logos, le Canada faisait savoir qu'il ne tolérerait plus de surpêche de la part de navires étrangers ou canadiens, a déclaré Tobin, ajoutant que c'était également un pas vers la suppression totale de la surpêche étrangère effectuée par des navires battant un pavillon de complaisance. «Ce sont ceux que j'ai qualifiés de pirates», a-t-il annoncé. «Ils pêchent sans quota. Ils ne sont motivés que par l'appât du gain. Il faut mettre un terme à leurs activités pour protéger cette ressource. Nous voulons les empêcher de continuer et nous essayons de supprimer leur source de profit en saisissant leurs navires. Nous avons les moyens et la volonté de le faire — voilà le message que nous adressons aux véritables pirates, ces messieurs en costume bleu qui sont les propriétaires de ces navires battant pavillon de complaisance.» Le Kristina Logos, qui naviguait sous pavillon panaméen, a été arrêté et arraisonné par des agents du ministère des Pêches dans la queue des Grands Bancs juste à l'extérieur de la limite des 200 milles. Les autorités canadiennes ont saisi une centaine de tonnes de poissons transformés. Les 22 marins portugais constituant l'équipage de ce navire seront rapatriés, a déclaré Tobin.

... le Kristina Logos représentait un cas particulier parce qu'il a adopté un pavillon panaméen tout en conservant son immatriculation d'origine. Le Kristina Logos est immatriculé sous le nom de la société Ulybel Entreprises de Port Bedway, Nouvelle-Écosse, et il appartient à José Pratas, un citoyen canadien. Pratas s'expose à des poursuites en vertu de la Loi sur les pêches et de la Loi sur la marine marchande du Canada. Tobin a expliqué que les accusations portées contre lui pourraient inclure la pêche sans permis, ce qui peut donner lieu à une amende maximale de 100 000 \$. Cette saisie a été effectuée hier, et trois jours auparavant, un navire de pêche au thon de Nouvelle-Écosse avait été arraisonné dans les eaux internationales et remorqué à Halifax.

Le Canada saisit un chalutier «étranger»,
Toronto Star, le 3 avril 1994
Presse Canadienne

DU DROIT DE LA MER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des droits des états à la responsabilité planétaire

De nombreuses personnes ont affirmé que le projet de loi du ministre des Pêches Brian Tobin visant à autoriser les navires canadiens du ministère des Pêches, de la police et de l'armée à arraisonner et à saisir des navires de pêche étrangers à l'extérieur des zones où une telle mesure est traditionnellement autorisée par le droit international, constituerait une infraction à l'égard de celui-ci. Diverses raisons sont invoquées pour expliquer en quoi une telle initiative serait illégale. Elle constituerait notamment une extension de la souveraineté qui irait à l'encontre des principes des dispositions sur la liberté en haute mer contenues dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS); en outre, le projet de loi, vu sa portée trop générale et son caractère unilatéral, serait incompatible avec les négociations internationales actuellement en cours pour essayer de régler le problème de la surpêche. Chacune de ces critiques reflète une conception du droit international et de son application à la haute mer inspirée de la façon dont on envisageait la notion de droits et de libertés pendant les années 1970. Il n'est pas question, dans une telle argumentation, des obligations légales imposées par le concept du développement durable, qui sont pourtant elles aussi incluses dans les dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour faire contrepoids aux libertés que celle-ci protège.

Depuis la tenue des longues négociations de cette convention au cours des années 1970 et leur conclusion en 1982, le monde a commencé à abandonner de façon générale un système politique et juridique qui mettait principalement l'accent sur les droits des États pour passer à un nouveau système soulignant les devoirs applicables à l'échelle mondiale conformément à la nécessité d'assurer le développement durable des ressources de la Terre. Cette évolution du droit international inclut de nouvelles exigences en ce qui concerne les mesures nationales et internationales à prendre pour assurer des niveaux viables d'exploitation des ressources. Ces exigences doivent à leur tour être considérées comme l'élément clef en ce qui concerne l'élaboration d'un régime de gestion internationale de la pêche commerciale en haute mer. Toutefois, le gouvernement fédéral lui-même ne mentionne pas directement ces développements et ne les prend pas en considération dans son analyse de la situation.

La présentation de ce projet de loi sur les pêches offre une occasion de réévaluer les données sur lesquelles devraient être fondées l'interprétation et l'application des dispositions de la Convention sur le droit de la mer en ce qui concerne les ressources marines vivantes. Ne devrait-on pas mettre l'accent sur la nécessité de conserver une ressource durable pour les générations futures, concept dont la valeur politique et juridique a pris beaucoup plus de poids depuis 1982? Le point de vue que l'on va adopter aura des répercussions directes sur l'importance accordée respectivement aux droits et aux devoirs mentionnés dans la Convention des Nations Unies, et donc sur l'apparence de légalité du nouveau projet de loi.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement [CNUED], organisée à Rio en 1992, a instauré le concept du développement durable comme étant le principe

(suite au verso)

fondamental devant présider au développement et à l'exploitation des ressources. Le document *Action 21*, approuvé par les participants, demandait que des mesures efficaces soient prises par tous les pays pour assurer la préservation des stocks de poisson dont la survie est actuellement menacée — les stocks chevauchant la limite des 200 milles et les stocks fortement migratoires. *Action 21* demandait également que des négociations à ce sujet aient lieu sous les auspices de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Où en sommes-nous aujourd'hui, près de deux ans après la fin de la Conférence de Rio? Certains progrès ont été réalisés par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO), dont la plupart des membres ont commencé à appliquer l'interdiction de la pêche finalement adoptée par cette organisation. Les États-Unis, qui n'en font pas partie, s'efforcent de faire en sorte que leurs navires respectent ce moratoire international. D'autres pays n'appuient toutefois pas cette initiative internationale de portée limitée et de nombreux navires continuent à agir à leur guise. Les négociations entreprises sous les auspices de la Convention sur le droit de la mer sont encore en cours cet été [1994], mais il y a fort peu de chances qu'elles aboutissent à des règles claires en matière d'exploitation de ces ressources. En fait, certains pays clefs continuent en privé à contester que le droit de la mer soit un forum approprié pour l'élaboration de telles règles.

Selon *Action 21*, il est également prioritaire d'adopter de nouvelles méthodes pour assurer la protection et le développement durable des ressources marines vivantes, y compris au niveau national. De façon plus générale, *Action 21* demande aussi aux autorités législatives de chaque pays de tenir compte des impératifs du développement durable à l'échelle mondiale.

Étant donné que le respect des principes de liberté n'a encore jamais permis d'oeuvrer efficacement en faveur de l'atteinte de l'un ou l'autre de ces objectifs, il semble plus approprié de se baser sur la déclaration des besoins mondiaux présentée en 1992 pour analyser la légalité des mesures canadiennes au lieu d'invoquer la liberté traditionnelle de la pêche, notion qui est précisément à l'origine du problème. Il apparaît donc à peu près certain que les mesures de portée limitée qu'on peut s'attendre à voir figurer dans le règlement lorsque celui-ci sera publié devraient satisfaire à tout critère raisonnable concernant les mesures pouvant légitimement être prises par le pays côtier le plus menacé.

La tragédie que constitue à l'heure actuelle la disparition des pêches commerciales de haute mer dans de nombreuses parties du monde est l'un des plus graves problèmes auquel font face actuellement tous les pays du monde en matière de développement durable. Il est donc particulièrement regrettable qu'un pays aussi respecté que le Canada pour ses contributions à l'élaboration du droit international n'ait pas jugé bon de justifier les mesures qu'il prend à l'heure actuelle en se fondant sur un souci de l'avenir sans lequel la loi ne pourrait pas répondre aux exigences du développement durable.

Le Canada devrait appuyer les efforts en faveur du développement durable,
par Howard Mann,
THE OTTAWA CITIZEN, le 8 juin 1994

QUE RÉSERVE L'AVENIR (1)

Terre-Neuve diversifie son économie

Cinq ans après la fermeture de la pêche de la morue par le gouvernement fédéral, l'usine de Tors Cove, près de St. John's, continue vaille que vaille à traiter un peu de crabe, de capelan et d'autres espèces de poisson — tout en vendant de la glace en grande quantité pour arriver à survivre. Elle emploie une cinquantaine de travailleurs saisonniers, au lieu de 250 avant le moratoire. L'affiche accrochée au mur du bureau pour remonter le moral du personnel est un peu dure à avaler : « Les fruits de mer de Terre-Neuve et du Labrador ne sont pas simplement comme avant, » peut-on y lire, « ils sont meilleurs que jamais. »

La situation qui règne ici comme dans diverses autres usines semblables le long de la côte de Terre-Neuve révèle un des plus gros problèmes que connaît la province. D'après les économistes, l'exploitation du pétrole des gisements côtiers d'Hibernia et de Terra Nova ainsi que la mine de nickel et la fonderie de Voisey's Bay vont, dès l'année prochaine, relancer graduellement l'économie de la province. Toutefois, les scientifiques fédéraux ont récemment confirmé que rien n'indique que les réserves de morue auxquelles la province doit son existence soient en train de se reconstituer. C'est l'année prochaine que prend fin le programme fédéral d'aide de 1,9 milliard de dollars destiné aux plus de 40 000 Canadiens de la côte Atlantique — dont environ 70 pour cent habitent Terre-Neuve — qui ont perdu leur travail du fait de l'effondrement de la morue.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à prendre certaines autres mesures après l'échec relatif de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA), mais on ne sait pas exactement combien d'argent sera disponible ni combien de gens en bénéficieront. « En réalité, la pêche de la morue est devenue le garant de l'accès aux programmes sociaux et elle employait des milliers de gens qui n'auraient jamais dû y travailler », a déclaré Arthur May, président de l'Université Memorial de St. John's et ancien sous-ministre des Pêches du gouvernement fédéral. De nombreux petits ports qui vivaient de la pêche ne sont tout simplement plus viables, a-t-il indiqué. Un mode de vie a disparu. M. May trouve très inquiétant qu'aucun débat n'ait lieu dans la province au sujet des profonds changements auxquels devront se soumettre des milliers de gens et des centaines de localités. « C'est un problème qui suscite tant d'émotion à Terre-Neuve que presque personne n'ose donner son avis, » a-t-il déclaré. « Il suscite beaucoup d'émotion parce que les gens sont attachés depuis des siècles aux villages côtiers, autour desquels sont nés une culture et un folklore. »

John Crosbie, l'ancien ministre fédéral conservateur qui n'a jamais beaucoup hésité à donner son avis, partage les préoccupations de M. May. D'après lui, il faudrait étudier la situation pour déterminer quelles usines de traitement du poisson peuvent survivre, et les villages concernés devraient en être informés. « Il vaut mieux que les gens sachent, pour qu'ils ne se contentent pas d'attendre en espérant pouvoir recommencer à vivre comme avant alors que ce n'est pas possible », a-t-il déclaré. « Il faudra qu'ils commencent à se demander ce qu'ils peuvent faire

(suite au verso)

d'autre. C'est dur, mais il y a d'autres sortes de travail qu'ils peuvent faire ou d'autres endroits où ils pourraient aller et où on trouve plus facilement du travail. »

De nombreux habitants de Terre-Neuve se sont déjà faits à cette idée. C'est la seule province dont la population a diminué, passant de 584 203 en 1993 à 570 711 l'année dernière. « Je suis à peu près sûr qu'à l'université, le tiers ou la moitié des diplômés de diverses disciplines, notamment la gestion des entreprises ou le génie, prennent l'avion le lendemain du jour où ils reçoivent leur diplôme », a déclaré M. May. « C'est très triste, mais quelles sont les autres solutions possibles? » Le chômage se maintient autour de 19 pour cent.

Brian Tobin, le premier ministre de la province, affirme qu'il y a d'autres options et que les gens devraient attendre une renaissance économique qui, d'après lui, ne saurait tarder. Il signale que, sous l'impulsion de la pêche, l'économie se diversifie. Quand la pêche de la morue a été fermée, les pêcheurs se sont tournés vers le crabe, la crevette et d'autres espèces de poisson. En fait, grâce à la forte augmentation du prix du crabe, le produit total de la pêche a atteint en 1995 un chiffre record de 230 millions de dollars, mais les nouvelles formes de pêche donnent du travail à beaucoup moins de gens que la morue.

De nouvelles possibilités s'offrent également dans le secteur de la technologie de pointe, et M. Tobin espère que le tourisme fournira une nouvelle base économique aux zones côtières de Terre-Neuve. Les prévisionnistes des grandes banques partagent l'optimisme de M. Tobin. Grâce au commencement de la production de pétrole à Hibernia et au complexe de 1,5 milliard de dollars qui doit être construit à Voisey's Bay, on s'attend à une croissance économique atteignant entre trois et cinq pour cent en 1998, ce qui regarnira aussi les coffres du gouvernement.

Fred McMillan, analyste politique principal à l'Atlantic Institute for Market Studies, un groupe de réflexion conservateur, trouve inquiétant que le gouvernement cherche à « réinventer » l'économie. L'histoire des 25 dernières années est remplie d'exemples de projets de développement économique gouvernementaux mal conçus dans le Canada atlantique, dit-il, de la construction de l'automobile de sport Bricklin au Nouveau-Brunswick à la culture hydroponique du concombre à Terre-Neuve. Il craint que, devant l'abondance des redevances d'Hibernia et de Voisey's Bay, le gouvernement ne soit tenté de se lancer à nouveau dans des projets de ce genre. Pour lui, « Voisey's Bay et Hibernia n'auront des retombées positives que si les recettes en provenant sont utilisées correctement » pour réduire la fiscalité des entreprises et former plus de jeunes gens.

Few in Newfoundland Seem Willing to Face World Without Cod

Graham Hamilton

THE OTTAWA CITIZEN, le 17 septembre 1997

QUE RÉSERVE L'AVENIR (2)

Le poisson revient-il?

Quoi que disent les spécialistes du ministère des Pêches, le stock de morue s'est largement reconstitué aux larges de la côte Est de Terre-Neuve, et il est temps de procéder à une réouverture prudente de la pêche. Ce message a été présenté au Comité des pêches de la Chambre des communes lors d'une audience publique à Catalina, petite ville au sud du cap Bonavista, au milieu de la côte Est de Terre-Neuve. « En tant que pêcheurs côtiers, nous disons aux scientifiques et aux fonctionnaires chargés de la pêche que nos eaux regorgent de morue », a déclaré un pêcheur, Garland Bailey, lundi soir au comité.

Cette réunion était la dernière de la tournée de dix jours effectuée par ce comité dans le Canada atlantique. Les membres du comité ont entendu ce que les pêcheurs et les travailleurs des usines de poisson pensent des politiques de la pêche et des programmes d'assistance sociale destinés aux personnes en chômage depuis le moratoire de 1992. La Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA), qui a offert une assistance financière à des milliers de pêcheurs et de travailleurs des usines, prend fin en mai.

D'après Annie Jerrett, de Catalina, pour continuer à avoir de quoi manger en mai, les pêcheurs n'ont qu'à recommencer à pêcher la morue. « Il y a des milliers de morues dans l'océan — de belles morues dodues. » Elle a expliqué que son mari, un pêcheur, avait posé des filets un soir de l'été dernier pour pêcher le flet et que, le lendemain matin, il avait capturé 1 260 kilogrammes de morue. « Nous ne pouvons plus pratiquer la pêche comme autrefois, mais nous pouvons à coup sûr pratiquer une pêche limitée », a-t-elle indiqué...

Le gouvernement fédéral doit mettre en place un programme d'aide d'une nature ou d'une autre quand la SPFA prendra fin en mai, a dit Winston Childs, du groupe Outer Bay of Islands Round Table. « Les fonctionnaires nous disent : “Organisez-vous, sans quoi c'est fini; mettez-vous à la tâche, prenez vos affaires en main.” mais, sans aide, ce sera les difficultés, la faim et la frustration. » Il a signalé qu'il faudrait réduire le nombre de pêcheurs en exercice, même si la pêche est à nouveau ouverte. Voilà pourquoi, d'après lui, le gouvernement fédéral devrait racheter les permis et accorder une retraite anticipée à de nombreux pêcheurs. « Nous savons maintenant que la mer ne peut pas nous permettre à tous de gagner notre vie. Mais le gouvernement fédéral devrait aider les pêcheurs et les villages côtiers à l'ajustement nécessaire pour passer d'une économie et d'une attitude du tiers monde à la création d'entreprises du premier monde », a-t-il déclaré.

Newfoundlanders tell MPs to Reopen Cod Fishery
Charles Enman
THE OTTAWA CITIZEN, le 3 décembre 1997